L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 20 JUILLET 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 20 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shérif, l'installation du magasin No. 172 rue du Canal, aussi un hangar, etc., — Et à 3 heures P. M. à l'entrepôt rue d'Orléans, marchandises, articles de mode, etc.

Par S. Guinault, à l'encoignure des rues Conti et Broad,—meubles.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 21 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION !!

☞ Le Shérif procédera, aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, au No 172 rue du Canal, Premier District, à l'adjudication de l'installation d'un magasin et d'un hangar en bois.

Et à 3 heures p. M., à son entrepôt, Nos 21 et 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, de Marchandises, Articles de Modes et Nouveautés.

Le prochain Congrès.

Le *Courier-Journal* de Louisville dit que dans la prochaine Chambre du Congrès il y aura plus de représentants ayant combattu contre l'Union qu'avec l'Union. Un autre journal dit que même en comprenant le Sénat, l'avantage du nombre sera pour eux. Cette assertion, surtout la dernière, est peut-être plus hardie qu'exacte. Il y aura, certainement, dans le prochain Congrès plus de représentants ayant exprimé des opinions contre la guerre que pour la guerre, mais qui ont combattu contre l'Union, c'est difficile à croire quand on se rappelle le nombre immense d'hommes qui répondit au dernier appel de Lincoln. On peut, selon nous, élever quelques doutes à cet égard, mais il est un point sur lequel il n'en existe plus : c'est qu'il aurait mieux valu éviter la guerre et laisser le Sud se retirer en paix que d'acheter le maintien de l'Union aux prix qu'il a coûté en argent, en sang, en dévastations et en ruines.

C'est là, nous le croyons, un sentiment qui devient général, et qui se fortifiera avec le temps. Qu'il soit déjà le sentiment de la majorité de la nation, cela n'est pas douteux à en juger par le résultat des élections dernières dans la grande majorité des Etats. Tout homme doué d'un esprit sérieux doit faire un singulier retour sur les événements des quinze dernières années. Le Sud se séparait, il fallait empêcher cette séparation. Le Sud s'était séparé, il fallait rétablir l'union, c'était là la question. Comment fallait-il s'y prendre pour empêcher ou pour annuler la séparation ? On n'a trouvé d'autre moyen que la guerre, quand la guerre était assurément le dernier de tous. Et qu'en est-il donc tant coûté d'annuler la séparation par la paix, par la paix que jamais le Sud n'avait cessé d'offrir.

N'avait-on pas le temps d'attendre le refroidissement des passions ? Pourquoi le Nord, si flegmatique, ne voulut-il pas même se donner le temps de la réflexion ? Pourquoi voulut-il agir comme un camp de Cosaques se levant au premier signal pour se jeter sur les campagnes de l'Ukraine et les plaines de la Crimée ? Qu'y avait-il à gagner à cela pour les deux sections ? Le Nord pouvait-il supposer que le Sud ne se défendrait pas ? Le Nord pouvait-il supposer que, le Sud se défendant, la conquête en serait facile ?

Non. Il devait prévoir toutes choses contraires. Il devait prévoir qu'il lui faudrait lever plusieurs armées, nombre d'armées, et que s'il finissait par avoir le dessus, il ne l'aurait qu'au prix des sacrifices qui ne se voient guère dans les nations. Il devait prévoir que sur un point financier du programme ? Non, ils n'ont pas cette prétention, et ceux mêmes qui crient le plus n'oseraient pas le faire. D'ailleurs pour se donner le plaisir de la contradiction; il faudrait que l'autre parti votât tout entier comme lui le désirent. Or, c'est ce qui n'arrivera pas, attendu que le parti républicain est encore plus divisé sur cette question que le parti démocrate. Les divergents de l'Ohio ne trouveront donc satisfaction vis à vis de voter pour le candidat présidentiel qui sera nommé par la convention nationale démocratique.

Quant à l'élection gubernatoriale de l'Ohio, M. Thurman n'admet pas plus que nous que cette différence d'opinion puisse causer du tort, à moins de supposer que dès le début de sa rentrée au pouvoir, la démocratie de l'Ohio veuille adopter une politique de suicide qui ne profiterait qu'à ses ennemis. Mais cela n'est pas supposable. En conséquence, l'éminent sénateur augure bien des élections prochaines soit pour son propre Etat soit pour les Etats-Unis.

LE BARON GAULDRÉE-BOILEAU GRACIÉ.—Nous trouvons dans le *Georgetown* du 15 la dépêche suivante :

Paris, 14 juillet.—Le président Mac-Mahon a gracié le baron Gauldrée-Boileau, qui avait été condamné à raison de la part qu'il avait prise à la négociation par le général Frémory des titres du chemin de fer transcontinental d'El Paso.

La défaite de la Gauche dans l'Assemblée de Versailles.

Nous trouvons dans nos échanges de l'Ouest le texte d'une dépêche importante que le télégraphe nous a transmise tronquée :

Versailles, 16 juillet. L'Assemblée a résolu, aujourd'hui, sans débat, de passer à la seconde lecture du projet de loi relatif à l'élection des sénateurs.

Le projet de loi sur les pouvoirs publics a passé finalement par un vote de 380 oui contre 30 non.

Il a été adopté une résolution pour discuter le budget lundi prochain, et ensuite s'ajourner jusqu'au 30 novembre. L'urgence sur cette résolution avait été déclarée par 356 oui contre 319 non.

Une motion faite par la gauche de ne pas s'ajourner jusqu'à ce que le projet de loi sur l'élection des sénateurs et le budget eussent été votés et jusqu'à ce que les 75 sénateurs que doit choisir l'Assemblée eussent été élus, a été repoussée par un vote de 331 oui et de 371 non. La gauche a reproché amèrement au gouvernement de trahir la Constitution.

Ce dernier vote indique que les partisans de la dissolution n'ont pas pu réunir dans l'Assemblée plus de 331 voix sur 702 votants.

Le plan de la gauche était de faire voter le budget et la loi sur l'élection des sénateurs et de faire procéder à l'élection des 75 sénateurs que l'Assemblée doit choisir et de faire ensuite prononcer l'ajournement définitif ou la dissolution de l'Assemblée sans que la loi électorale ait été votée.

Si ce plan eût réussi, les élections générales pour la future Assemblée eussent eu lieu sous l'empire de la loi électorale actuelle et avec le système du scrutin de liste, et les républicains comptaient que ces élections ainsi faites leur eussent donné une majorité considérable dans la prochaine Assemblée qui eût alors fait une loi électorale à leur guise.

Leur plan a échoué par la défection des 360 républicains conservateurs qui se sont ralliés à la droite et aux impérialistes pour soutenir le cabinet. Une fois de plus, la majorité s'est trouvée déplacée dans l'Assemblée. Ce ne sera peut-être pas la dernière.

LES SYMPATHIES POUR LES INONDÉS.

On lit dans le *Journal officiel* :

Sa Sainteté le Pape vient de faire remettre à Mme la maréchale de Mac-Mahon la somme de 20,000 fr. pour les victimes des inondations.

M. le duc de Broglie a été, un même temps chargé d'être, auprès de Mme la maréchale, l'interprète des sentiments douloureux que les désastres qui viennent de frapper la France ont fait naître dans le cœur du Souverain Pontife. Ce témoignage de sa paternelle sollicitude sera accueilli avec reconnaissance par le pays tout entier.

Il serait question d'un projet de voyage de Mme la maréchale de Mac-Mahon dans le Midi, où, accompagnée d'une dame de la maison et d'un aide-de-camp du maréchal, elle irait de sa personne porter des consolations et des secours aux familles pauvres les plus éprouvées par l'inondation.

La souscription du journal le *Temps* atteignait le 2 juillet la somme de 84,000 fr.; celle de la *République française*, 15,000 fr.

La Cour des comptes a souscrit pour 10,000 francs; la Cour d'appel de Paris, pour 5,000; celle de Limoges, pour 2,000; celle de Poitiers, pour 2,000; celle de Rouen, pour 2,000; la compagnie des agents de change de Paris, pour 20,000; la Chambre de commerce de Marseille, pour 10,000. L'Alsace souscrit avec un admirable empressement; le comité de Mulhouse a déjà envoyé plus de 40,000 francs, l'*Industriel alsacien* plus de 7,000.

Parmi les souscriptions ouvertes dans les journaux de province, citons celles du *Salut public*, de Lyon, 47,000 fr.; l'*Echo de la province*, de Toulouse, 19,000 fr.; du *Progrès libéral*, de Toulouse, 20,000 fr.; du *Journal de Toulouse*, 11,000 fr.; de la *Gironde*, de Bordeaux, 17,000 fr.

Le comte de Chambord s'est empressé de souscrire pour la somme de cinq mille francs en faveur des victimes du fléau.

En Lorraine, le *Moniteur de la Moselle* et la *Gazette de Metz* ont également ouvert des souscriptions. La Suisse donne par d'abondantes offrandes une nouvelle preuve de son amitié pour la France. Le *Journal de Genève* avait réuni à la date des dernières nouvelles plus de 5,000 fr.

Une dépêche de Berne, du 30 juin soir, annonce que plusieurs députés, réunis sous la présidence de M. Cérésole, se sont constitués en comité central pour recueillir des secours en faveur des inondés de la France.

Voici la circulaire que M. le ministre de l'instruction publique et des Cultes vient d'adresser à l'épiscopat français :

Paris, 29 juin 1875.

Monseigneur,

Un terrible fléau vient de frapper les départements du sud-ouest de la France. Jamais l'inondation n'a fait plus de ravages, semé plus de ruines, englouti plus de victimes.

Dans ces grandes calamités, la charité chrétienne a toujours répondu avec empressement à l'appel de l'épiscopat. Je prie Votre Grandeur de vouloir bien signaler au clergé et aux fidèles de son diocèse, la gravité des désastres qui atteignent un si grand nombre de familles et demander pour plus généreuse assistance pour adoucir les infortunes que les pouvoirs publics seraient impuissants à soulager efficacement sans le concours actif de la bienfaisance privée.

Les offrandes remises à Votre Grandeur pourront être versées dans les caisses de MM. les receveurs généraux ou receveurs particuliers, qui les feront parvenir au comité central chargé de la répartition des secours aux inondés.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

H. WALLON.

Une circulaire analogue a été adressée le même jour à MM. les présidents des consistoires protestants et israélites.

Nos lecteurs savent déjà qu'un certain nombre de prélats n'avaient pas attendu la circulaire du ministre pour ouvrir des souscriptions ; aux noms déjà publiés nous devons ajouter ceux des évêques d'Angers et d'Agen et de l'archevêque de Bordeaux.

En Belgique, l'exemple donné par l'*Indépendance belge* a été suivi par l'*Etoile belge*, le *Courrier de Bruxelles* et l'*Ami de l'Ordre*, de Namur, qui ont aussi ouvert des souscriptions.

L'Angleterre n'a pas non plus laissé passer l'occasion de donner à la France une nouvelle preuve de sympathie : le conseil communal de Londres a souscrit pour 500 guinées ; le lord-maire de Londres a ouvert une souscription qui dès le premier jour a dépassé 1,000 livres sterling.

L'Italie elle-même s'est souvenue de 1859 ; Garibaldi a chargé quelques-uns de ses amis d'ouvrir une souscription en faveur des inondés de France ; d'autres souscriptions sont ouvertes par l'*Osservatore romano*, la *Voce della Verità*, la *Perseveranza* et l'archevêque de Bologne.

—Le *Petit Lyonnais* annonce que l'une des personnes arrêtées le 18 juin sous la prévention d'affiliation à une société secrète a été, il y a deux ou trois jours, mise en liberté sous caution.

Le *Salut public* ajoute que plusieurs des inculpés auraient fait les aveux les plus complets et que le parquet tiendrait, dès à présent, dans sa main, tous les fils d'une société secrète qui se nommait la *Permanente*.

—Nous lisons dans la *République française* :

On annonce le mariage de la princesse Beatrice, dernière fille de la reine Victoria, avec le prince Alexandre, second fils du roi des Pays-Bas. Etant donné le mauvais état de la santé du prince Guillaume, héritier du trône de Hollande, cette annonce peut avoir des conséquences politiques sur lesquelles nous croyons inutile d'insister.

—M. le comte de Hoyos-Spritzenstein, pendant de longues années secrétaire, puis conseiller à l'ambassade d'Autriche à Paris, vient d'être nommé ministre d'Autriche à Washington.

JOS. B. HUBBARD.—C'est chez M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, qu'il faut aller si l'on veut se meubler à bon marché. Pour une somme relativement minime, il vous fournit des meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance, du fini et de la solidité.

28

Un organe vindicatif.—L'estomac est un organe vindicatif. Si nous lui fournissons des aliments indigestibles, non seulement il refuse d'accomplir ses fonctions, mais encore il nous cause d'indicibles tortures, telles que l'indigestion, coliques, douleurs nerveuses, etc. Non content de nous causer ces tortures, il détermine aussi ces diarrhées terribles, appelées dysenteries, qui nous conduisent rapidement à la tombe. Afin d'empêcher ces conséquences, aussitôt que l'estomac vous fera comprendre par quelque trait lements que sa corrigation n'est pas de son goût, il faudra prendre une cuillère ou deux des Hostetter's Stomach Bitters. Cet admirable cordial digestif réconciliera promptement l'organe rétractaire à son contenu, et préviendra ces résultats quelquefois fatals que la présence d'aliments indigestibles dans l'estomac peuvent produire. Les Bitters sont aussi excellents comme toniques et stimulent merveilleusement l'appétit.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LES REGATTES DU LAC PONTCHARTRAIN.

Plus de vingt mille personnes à Milneburg

On peut dire que toute la Nouvelle-Orléans se trouvait hier à Milneburg ; c'est-à-dire tout ce que la Nouvelle-Orléans a de jeune et de valide, on un mot, tous ceux qui ne font pas partie de la catégorie des gens dits sérieux ou raisonnables.

Le *wharf* de Milneburg était encombré et s'il n'a pas croulé, c'est que le ciel ne voulait pas, apparemment qu'il en fut ainsi.

Dès le commencement de la journée le temps, qui était sombre, et couleur grisonnasse faisait craindre un orage, qui aurait gâté toute la fête ; mais, au contraire, les nuages qui cachaient le soleil, en interceptant ses rayons, tempéraient la chaleur d'une journée d'été ; de sorte que tout a été pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Nous n'avons pas besoin de dire que la plus grande animation régnait à Milneburg, cela se devine aisément.

Les wagons du chemin de fer Pontchartrain, qui arrivaient toutes les demi-heure, étaient si pleins qu'il semblait qu'on eut pris à tâche de résoudre le problème : le contenu peut-être plus grand que le contenant.

Nous n'avons, pour notre part, jamais vu pareille foule réunie sur un seul point, même au temps des plus grandes effervescences politiques.

Les canotiers des différents clubs, portant différentes couleurs, se croisaient en tout sens, et c'était une confusion charmante. Personne ne pouvait s'y reconnaître et personne ne songeait, à vrai dire, à s'y reconnaître : le désordre a son attrait et la cohue n'est pas toujours désagréable.

Heureusement qu'une place spéciale avait été réservée pour les membres de la Presse, sans cela il nous eut été impossible de rien distinguer.

Des paris considérables avaient été engagés.

Les canotiers de Charleston avaient l'avantage sous ce rapport. On pariait sur eux à une proportion de trente-cinq contre quinze pour les autres clubs.

A quatre heures, la foule a assisté à une course préliminaire d'essais, qui devait décider les grandes joutes.

C'est un esquif portant le nom d'"Alger" qui a remporté le prix.

Cinq heures, toute la foule s'est portée au bout du wharf.

La course des bateaux "Single Scull" a commencé.

C'est M. Henry Cheves, de Savannah, montant le bateau "Ouida," qui l'a enlevée d'une demi-longueur, M. Musgrove, du Club St-Jean, occupant la seconde place.

Nous donnons plus bas les détails des joutes :

Le grand événement de la journée a été la course des bateaux dits shells à quatre rames.

Les Charlestoniens qui étaient les favoris n'ont occupé que la seconde place, et ce sont les Riverside de la Nouvelle-Orléans qui ont eu tous les honneurs et qui sont arrivés les premiers, au milieu d'un concert d'applaudissements.

Nos amis de Charleston paraissaient être désappointés et faisaient une mine longue d'une aune.

Peut-être n'avaient-ils trop compté sur leur expérience et sur l'inexpérience de leurs adversaires.

Les régattes ont fini vers sept heures du soir, mais la foule était si considérable, que ce n'est que vers neuf heures que nous avons pu gagner la Nouvelle-Orléans.

Faute de temps nous devons donc abréger notre rapport.

Nous publions un aperçu détaillé des régattes. On trouvera les noms des membres des différentes clubs qui ont participé aux joutes et l'ordre dans lequel ils sont arrivés au but.

Course de bateaux dits "single skull shells", à 5 heures.—Distance, un demi mille, aller et retour.

Charleston Club.—La Ouida, par Henry C. Cheves.....1

Orleans Club.—Ripple, par Owen Reilly.....3

Orleans Club.—Eva G., par P. J. Gillen.....4

Southern Club.—Cecilia, par M. Dallas 5

St-John Club.—Rex, par R. G. Musgrove.....2

St. John Club.—Créole, par L. M. Perkins.....6

Course de bateaux à deux rames dits "shells"—3/4 de mille, aller et retour.

Chas. T. Howard Club.—Bateau Frank McElroy.—Jas. O'Donnell, bow; Larry O'Donnell, stroke.....1

St. John's Club.—Bateau Elmira.—A. Caron, bow; R. H. Mitchell, stroke.....2

Pelican Club.—Bateau Cecile.—Chas. D. Ewing, bow; F. Claiborne, stroke. A. Hebbler, coxswain.....3

Course de bateaux à quatre rames, dits "gigs", à six hommes, un mille, aller et retour.

St. John Club.—Bateau Taylor Donegro —Paul Rebolot, bow; M. S. Gallagher, 2; E. H. Farrar, 3; John Glynn, jr., stroke. 6

Chas. T. Howard Club.—Bateau Chas. T. Howard—Aug. Stern, bow; Wm. Burke, 2; Chas. Fitzsimmons, 3; Jas. Clarke, stroke; J. Dillon, coxswain.....3

Riverside club.—Bateau D. S. Ramelli, Jr.—J. McGoldrick, bow; E. Reynolds, 2; R. Welsh, 3; H. Murphy, stroke; E. Kline coxswain.....1

Orleans Club—Bateau Capt. Farwell—J. L. Fonda, bow; G. B. Penrose, 2; P. S. Moran, 3; Owen Reilly, stroke; F. Farrell, coxswain.....2

Hope Club—Bateau Jennie Clark—Wm. Brookman, bow; James Redman, 2; Meyer Lightley, 3; Patrick Powers, stroke; Lou. Palms, coxswain.....4

Southern Club.—Bateau Columbus H. Allen—A. Decker, bow; J. D. Harden, 2; J. W. Dolan, 3; P. Slesinger, stroke; T. L. Ross, coxswain.....4

Course de bateaux à quatre rames, dite "Shells", à six heures et demie. Un mille, aller et retour.

Charleston Club—Bateau Maggie. H. Nott Parker, bow; W. James Whaley, 2; W. M. S. Letsenne, 3; Chas. T. Hard, stroke.....3

Charles T. Howard Club—Bateau Annie Howard.—B. Haggerty, bow; Wm. Barrett, 2; John W. Donellan, 3; Patrick Mealey, stroke; John McCaffrey, coxswain.....5

St. John Club — Bateau Jno. Glynn, Jr —Henry Demégre, bow; Geo. Le Sassier, 2; C. L. De Fuentes, 3; Geo. H. Dunbar, stroke.....2

Pelican Club — Bateau Alice. — J. H. Bayki, bow; Lawrence Keirns, 2; M. Hopkins, 3; T. A. Madden, stroke; A. Hebbler, coxswain.....4

Riverside Club, bow; Geo. Le Sassier, 2; C. L. De Fuentes, 3; Geo. H. Dunbar, stroke.....1

Course de barges à quatre rames, à 7 heures—un mille, aller et retour.

Chas. T. Howard Club — bateau Muldoon.—L. Keating, bow; T. Hauley, 2; W. Ghan, 3; E. Flood, stroke; J. McCaffrey, coxswain.....1

St-John Club—bateau Gertrude, C. C.—Tracy, bow; R. D. Gaz, 2; M. Gunther, 3; E. G. Musgrove, stroke; Ben Bridges, coxswain.....3

Orleans Club.—bateau Ellie.—C. W. Bredon, bow; J. A. Banman, 2; W. B. McGaughey, 3; E. Seeman, stroke.....2

Tentative d'exercice de

Vers une heure, hier matin, un agent de police du nom de Clovin, entendant des cris de détresse qui semblaient sortir d'une maison du Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti, s'est élancé bravement au secours de qui réclamait l'intervention de la police.

Il a découvert que c'était un mari du nom de James Gainer qui essayait de se débarrasser de sa tendre moitié, Annie Gainer, en l'assommant et en lui donnant des coups sur la tête avec un instrument contondant.

L'officier de police a arrêté ce mari trop pressé de devenir veuf et la malheureuse femme a été conduite à l'hôpital de Charité, où on l'examinera ainsi qu'il convient.

Il paraît que la jalousie était la cause de cette petite scène de ménage.

Accident de voiture.

Vers six heures, avant-hier après-midi, M. Bazean qui se promenait en buggy rue du Canal avec une dame, a capoté son cheval, qui a eu peur et qui s'est emporté, versant le véhicule au coin de la rue Claiborne et précipitant ceux qui s'y trouvaient sur les pavés.

M. Bazean et la dame qui l'accompagnait ont été tous les deux assez gravement contusionnés.

TEMPERATURE.—19 juillet 1875.

Thermomètre de C. Durazel, opticien	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	75	24
12 M.	84	29
3 P. M.	86	30
6 P. M.	83	28

UNE ASCENCION EN BALLON.

Chute de Mme Chevalier.

Comme nous l'avions annoncé, M. A. Chevalier, qui a la réputation d'être un aéronaute expérimenté et hardi, ayant fait plus de trente ascensions depuis quelques années, a tenté, dimanche, de tenter un voyage dans les airs, dans le but de faire des observations qui seraient utiles à la science.

Quoique le temps fut peu favorable à de pareilles expériences, M. Chevalier n'a pas voulu désappointer la foule qui s'était réunie au coin des rues Valence et Baronne pour voir partir le ballon.

Une autre circonstance aurait dû, cependant, le dissuader de donner suite à son projet, ou du moins le décider à en retarder l'exécution.

Le vent était si vif pendant que l'on procédait à gonfler le ballon, qu'une trentaine de personnes avaient peine à contenir l'aérostat, qui oscillait à droite et à gauche, avec des secousses si violentes, que tout à coup le tuyau qui communique de la soupape de sûreté à la nacelle s'est rompu avec un bruit sec, ce qui mettait M. Chevalier dans l'impossibilité d'atteindre la soupape et par conséquent de contrôler son ballon en cas de danger.

M. Chevalier voulait évidemment prouver que sa réputation d'audace était bien fondée, car, en dépit de tous les avertissements et du fait que le ballon n'était qu'à moitié gonflé, il s'est élancé dans la nacelle, en donnant l'ordre de couper toutes les cordes qui retenaient le captif. La foule a battu des mains, et l'aérostat s'est élevé d'abord avec majesté ; mais, à une hauteur d'environ cinquante pieds, il a cessé tout à coup de monter en ligne droite pour obliquer vers l'ouest. La nacelle rencontrant alors les branches les plus hautes d'un arbre qui se trouvait non loin du point de départ, a chaviré, et pendant quelques secondes on a pu croire que l'aéronaute allait être précipité sur le sol.

M. Chevalier, cependant, avec un sang-froid parfait et une agilité remarquable, s'était accroché par les mains aux cordages de la nacelle, en prévoyant l'accident, et il a été sauvé ainsi d'une mort presque certaine.

Le ballon, n'avait pas de déchirures, heureusement, et n'était avarié en aucune façon. Après avoir décrit quelques zigzags, comme incertain de la route à suivre, il a continué à s'élever, et les spectateurs qui le suivaient des yeux l'ont vu disparaître graduellement, jusqu'à ce qu'il ne parût plus être qu'une grosse boule noire flottant dans l'espace.

Ils n'ont pas tardé à le perdre de vue complètement.

M. Chevalier n'avait pas pris de passagers avec lui dans la nacelle, ce qui est heureux, car tout le monde n'aurait pas son adresse et sa présence d'esprit en face du danger. Il se trouvait donc seul et livré à son propre courage.

Il avait fallu jeter toute le lest pour faciliter l'ascension ; car le ballon, comme nous l'avons dit, n'était qu'à moitié gonflé. D'un autre côté, toute communication avec la soupape de sûreté était interdite à l'aéronaute, à cause de la rupture du tuyau dont nous avons parlé.

Il paraît que M. Chevalier eut une bien grande confiance dans son étoile pour, qu'avec l'expérience qu'il a acquise, il ose tenter une ascension en de pareilles circonstances.

On raconte d'ailleurs de lui plusieurs traits d'audace tant en Angleterre qu'en France.

En 1838 à New York il avait le dessein de faire un voyage transatlantique, ou plutôt d'essayer d'accomplir un pareil voyage.

Les moyens lui ont manqué pour cela et c'est à cette circonstance, sans doute, que nous devons le plaisir de l'avoir vu à la Nouvelle-Orléans.

La trente-et-unième ascension de M. Chevalier ne devait pas avoir de succès.

Son ballon, après s'être élevé à une hauteur de mille pieds, a suivi un courant qui l'a entraîné dans une direction nord-ouest.

Dans le voisinage des Fair Grounds, l'aérostat est descendu avec une vitesse considérable. M. Chevalier n'ayant plus de lest à jeter ne pouvait pas modérer cette vitesse. Il a donc heurté avec grande violence du bout d'une corde de cent cinquante à cent soixante pieds.

Ce grappin traînait sur la terre et, rebondissant de sol à fur et à mesure, agissait comme une barrière, au coin des rues Long et Soniat. La secousse, cependant, a été si rude que la nacelle, très mal assujettie décidément, a pirouetté de nouveau et s'est renversée.

M. Chevalier n'a pu se suspendre aux cordages comme la première fois que pareil accident s'est présenté ; il a été projeté violemment hors de la nacelle.

Il a fait une terrible chûte de plus de trente pieds ; mais son étoile ne l'avait pas abandonné, car au lieu de se tuer sur le coup, comme il aurait pu s'y attendre, il en sera quitte probablement pour quelques contusions.

L'aérostat, délivré du poids de l'aéronaute a brisé la corde du grappin et s'est élevé de nouveau dans les airs après la chute de M. Chevalier.

Il n'y avait plus assez de gaz pour le soutenir, cependant, et il est tombé dans le cimetière de la métairie.

On est venu au secours de M. Chevalier et on l'a transporté à la résidence de M. Allison, où les premiers soins lui ont été donnés.

On s'est aperçu alors que l'aéronaute malheureux avait une double entorse au pied et des contusions douloureuses, mais sans gravité, au bras et à la hanche gauche.

M. Chevalier est en ce moment chez lui, entouré de soins, et il ne tardera pas à se remettre complètement, espérons-le.

LE PROCÈS CLINTON.

Manœuvres et contre-manœuvres.

Le premier acte de la comédie du jugement de M. Charles Clinton, qui se joue à la Cour Criminelle Supérieure vient de se terminer.

Le dénouement, prévu d'avance par nous, a été le renvoi de l'affaire pour cause de non jugement, le juge Braughn ayant décidé, un peu hâtivement, que le jury ne pouvait pas s'accorder ; et M. Clinton qui a pu se convaincre, en assistant au premier acte de la comédie, qu'il ne courait pas le moindre danger se reposa pendant l'intermède, en attendant sans trop d'inquiétude que le rideau se lève pour le second acte.

Il n'y a pas un peu plus sérieusement. Nous devons à M. Field de dire que s'il avait été un peu mou au début du procès il a montré beaucoup de zèle et d'énergie à la fin de la campagne. Nous ignorons, mais nous croyons qu'il était de bonne foi et qu'il a essayé de remplir fidèlement ses fonctions d'avocat général.

Si n'y a pas eu de plaidoiries, le juge Braughn, à la demande des avocats de la défense, qui désiraient soumettre immédiatement le cas au juri, a coupé court aux débats, après le plaidoyer de l'avocat de district.

M. Field a protesté contre cette décision de la cour, mais voyant que cela ne servirait à rien, il a remis ses papiers en prenant son chapeau, il s'en est allé en disant que sa présence n'était plus utile.

Les jurés sont retirés à deux heures et demie et ont délibéré pendant une heure et à trois heures et demie la cour s'est ajournée à sept heures du soir.

Le juri ayant fait savoir alors qu'il ne pouvait pas s'accorder à moins d'avoir au lieu de le faire enfermer pour la nuit, l'a déchargé immédiatement en déclarant qu'il n'y avait pas eu de jugement.

D'après les renseignements que notre reporter a obtenus, nous avons appris que le juri était divisé ainsi :

Onze pour la condamnation et un pour l'acquittement.

Cet unique juré, qui a persisté dans son désir d'acquitter le pseudo-auditeur des comptes, se nomme John Mullen.

Hier matin, Field s'est présenté devant la Cour Criminelle Supérieure et a déclaré qu'il n'était pas pressé de donner suite au procès immédiatement et ce qui regarde les autres chefs d'accusation, et qu'il était disposé à attendre la prochaine session de la Cour.

Le juge Braughn ayant dit qu'il consentait à le retarder, Clinton ne sera pas inquiété avant le mois d'octobre.

L'inconnu de Kennerville.

On a découvert que l'homme inconnu qui s'était présenté nu, il y a quelques jours, à la porte de Kenner, portant des vêtements à la main, et qui, ayant été enfermé dans une station de police, avait été trouvé mort, s'appelait de son vivant, Joseph Marini et était employé comme pacifreneur dans les écuries du chemin de fer urbain rue Polygne.

Le malheureux avait l'habitude de boire outre mesure, et l'abus des liqueurs fortes lui a donné un accès de fièvre chaude dont il est mort.

UN ÉPISODE ÉMOUVANT.

Les journaux du Midi de la France continuent à nous apporter les détails déchirants sur la catastrophe qui a ravagé plusieurs départements français du Sud-Ouest. Il en est peu qui présentent des circonstances plus navrantes que celui de l'épisode suivant dont nous empruntons le récit au *Progrès libéral*.

Les circonstances dans lesquelles l'enfant de M. Maurette, professeur de sculpture à l'Ecole des beaux-arts, a trouvé la mort forment un des plus émouvants épisodes de cette nuit funèbre du 23 juin.

M. Maurette, qui a son atelier en ville près du palais du maréchal, fut prévenu dans la journée des dangers que courait le faubourg Saint-Cyprien. Il se rendit aussitôt à la barrière de Muret. Il ralentenne, pour emmener Mme Maurette et ses trois enfants dont deux petites filles de 8 à 10 ans ; mais pendant que l'on se préparait à emporter ce qu'on avait de plus précieux, la nuit est arrivée avec une telle rapidité que toute retraite s'est trouvée fermée.

En un quart d'heure, l'eau s'était élevée de plus d'un mètre. Il fallut rester. La marche progressive du fléau fit monter d'abord au premier étage, puis sur le toit, où se trouvaient réunies, indépendamment de la famille Maurette, plusieurs personnes occupant d'abord les maisons voisines et qui avaient espéré trouver dans celle de M. Maurette un asile plus assuré. M. Maurette tenait à la main ses deux petites filles pendant que la mère portait le petit garçon cramponné à son sein.

Les malheureux passèrent ainsi une partie de la soirée dans l'obscurité, dans les transes les plus cruelles, cernés par le torrent qui grondait à leurs pieds et écoutant avec effroi le fracas des maisons s'écroulant autour d'eux. Vers dix heures, des craquements sinistres les avertirent que leur étroit refuge était lui-même compromis ; c'est alors qu'apercevant à peu de distance une maison restée encore debout et qui heureusement a résisté aux attaques du fléau, une des personnes en détresse, M. X...., donné d'une grande force et d'une rare sang-froid, se précipita à l'eau et parvint à se hisser sur le nouveau toit. Par malheur, en prenant son élan, il avait renversé Mme Maurette, que l'on a pu retenir, mais le pauvre enfant qu'elle portait s'était détaché par suite de la secousse, et roulait dans l'abîme sans que le malheureux père, soutenant sa femme qui venait de s'évanouir, retenu par ses petites filles qui s'attachaient à lui ait pu, dans l'obscurité, porter au pauvre petit être un secours d'ailleurs bien inutile.

Sur ces entrefaites, et au moment où le danger devenait plus pressant et par un de ces hasards qui se présentent dans les plus terribles situations, les habitants de la maison Connac où était parvenu M. X...., lui firent remettre une pièce de toile d'environ 25 mètres, découverte dans la maison et qui pouvait devenir un instrument de sauvetage.

Après avoir attaché un corps lourd (un fer à repasser) à l'extrémité de cette corde, M. X.... la lança à tour de bras à M. Maurette, qui ne parvint à la saisir qu'après les plus pénibles tentatives.

C'est alors que commença un long et émouvant sauvetage.

M. Maurette entoura la taille de ses petites filles avec la pièce de toile roulée en corde, dont M. X.... tenait l'autre extrémité, et les lançait dans l'eau, d'où M. X...., après les avoir maintenues aussi haut que possible, parvenait à les hisser successivement près de lui. Vint le tour de Mme Maurette, qui n'était pas revenue de son évanouissement. Elle avait déjà, plongée dans l'eau, traversé la largeur de la rue, et M. X.... s'efforçait de l'amener à lui, lorsque ses forces, épuisées tout à coup, lui manquèrent. Il y eut un moment terrible d'angoisse. M. Maurette se jeta alors à la nage, et joignant un bras à ceux de M. X...., parvint enfin à soulever le corps de la pauvre femme privée de sentiment jusqu'au toit où étaient les petites filles, et où il désirait à monter lui-même sur son nouveau refuge.

Peu d'instant après la maison que l'on venait de quitter s'écroulait.

La malheureuse famille, un peu calmée, passa toute la nuit dans un état de prostration facile à comprendre, attendant la mort qu'elle croyait longue à venir.

Vers cinq heures du matin pourtant, au crépuscule, une personne de la maison eut la pensée de sonder la profondeur du torrent, et comme il fut reconnu qu'il n'y avait plus d'eau que jusqu'à la ceinture, on se décida à descendre et à venir sur la terre ferme demander asile aux amis que le désastre avait épargnés.

Le lendemain, le cadavre du pauvre petit était trouvé dans la vase, à quelques mètres de la maison écroulée, où, parmi les débris, se retrouva son berceau.

Décédée, à la Nouvelle-Orléans, le Dimanche 18 Juillet 1875, à 1 heure du matin, à l'âge de dix mois, MARIE AUGUSTINE, fille de Edgar Aujoul et d'Amélie Lurose.

Décédé, hier à 2 heures et demie de l'après-midi, ARTHUR ARGYO, âgé de cinquante ans. Ses amis et connaissances sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi à 5 heures. Son corps repose dans de l'Hôpital No 177 entre Romparts et St-Claude.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée jeudi 22 juillet 1875, à sept heures et demie du matin, à l'église de l'Annonciation, pour le repos de l'âme de feu LOUIS JULES FREBE.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à cette messe, de la part de ses enfants et de son gendre Joseph Pascual.

Deux vaches trouvées.

Il a été trouvé, errant dans les rues, deux vaches, une blanche et l'autre noire, et l'autre baie avec de grandes taches blanches. Celui à qui elles appartiennent pourra les réclamer en s'adressant à la maison No 1098, rue Craps, entre Bagatelle et Union, en payant tous les frais qu'elles auront occasionnés.

20 juillet—1

AVIS.

L'ensemble réjouissance du Conseil central de l'Union des Propriétaires aura lieu au Mechanic's Institute, rue Dryades.

Ce soir à 7 heures et demie, 20 du courant, à sept heures et demie.

ARCHIBALD MITCHELL, Président.

F. B. SOUTHMAYD, Secrétaire. 18 juillet—2t

Dissolution de Société.

Nouvelle-Orléans, 15 Juillet, 1875.

La maison existant sous la raison sociale de J. BRUNO & CO., est des à présent dissoute d'un commun accord.

F. Desbons prend la suite des affaires de la maison pour son propre compte.

J. BRUNO, F. DESBONS.

Je profite de cette occasion pour remercier mes amis et le public, du bienveillant patronage qui nous a été accordé jusqu'à ce jour, et viens respectueusement en solliciter la continuation.

16 juil—2t JOHN BRUNO.

Aux marchands de cuirs et aux cordonniers.

Jefferson Tannery and Union Leather Manufacturing Co., rue Water, entre les rues Jena et Levenson Nouvelle-District.—Maroquin noir, doublures en peau de chèvre et de mouton, veaux de mouton noirs, peaux de veau, veaux kip légers.

Spécialités de cuirs pour harnais et coiliers, 16 juillet—7 f.j

Avis.

Geo. BISCHOF

ANNONCE au public qu'il a transféré son MAGASIN DE MEUBLES, de l'angle des rues Royale et Dauphine,

Au No 77 de la rue des Dauphines entre les rues Royale et Bourbon.

Où il offre des meubles aux plus